



BIBLIOTHEQUE CUJAS

Département des services aux public
2, rue Cujas
75005 PARIS

Dossier suivi par
Tél. : 01.44.07.82.76
Adresse électronique : cujas-agregation@univ-paris1.fr
Site Web : <http://biu-cujas.univ-paris1.fr/>

NOTE D'INFORMATION À L'ATTENTION DES CANDIDATS AUX CONCOURS D'AGRÉGATION

Emprunts à la Bibliothèque Cujas Leçons en 24 heures

Pour la bonne organisation de l'épreuve, les candidats sont priés de communiquer à la Bibliothèque Cujas, **au moins 48 h ouvrables à l'avance, les noms, prénoms et mails de leurs équipiers** pressentis pour accéder aux magasins (au nombre de quatre maximum). Les candidats doivent désigner un chef d'équipe clairement mentionné sur la liste et indiquer le nom des équipiers qui bénéficieraient déjà d'un accès aux magasins. La liste pourra être transmise par voie postale ou par courrier électronique (cujas-agregation@univ-paris1.fr). Une carte d'une durée de 24 h sera établie pour chaque équipier, à retirer auprès des agents de sécurité (à droite en entrant dans le hall d'accueil) le jour même.

La bibliothèque assure un contrôle à l'entrée des magasins au bureau du « vestiaire » ouvert de 9 h à 17 h où les cartes doivent être déposées.

Pour obtenir les documents, l'équipe consulte le catalogue informatique de la bibliothèque, remplit un bulletin par ouvrage, recherche les livres en magasin et laisse le bulletin à la place exacte du document retiré. L'enregistrement se fait dans le bureau du « vestiaire » à la sortie des magasins.

Les ouvrages empruntés pour 24 h sont enregistrés auprès du bibliothécaire de service au bureau du « vestiaire » jusqu'à 17 h au plus tard, puis au guichet de 17h à 19h. Les ouvrages empruntés devront être rendus de manière groupée le lendemain matin avant midi au bureau du « vestiaire » par au moins un des équipiers. Les restitutions tardives seront immédiatement signalées au président du jury.

La bibliothèque ne réserve aucune salle à la préparation des leçons en 24 heures. Cependant, une table est tenue à la disposition des candidats et de leurs équipiers

dans la salle de lecture pour l'examen et le tri des ouvrages qu'ils souhaitent emprunter.

L'usage du téléphone portable n'est pas autorisé dans la bibliothèque.

Les candidats qui désireraient se familiariser avec le fonctionnement de la bibliothèque (les catalogues, les services, l'orientation en magasins) sont invités à demander une séance d'initiation limitée aux équipiers sur rendez-vous téléphonique au numéro de téléphone suivant : 01.44.07.82.76 ou par courrier électronique (cujas-agregation@univ-paris1.fr).

La bibliothèque met à la disposition des candidats ses services habituels :

- dans la salle de lecture, des photocopieurs et des lecteurs-reproducteurs de microfiches, des imprimantes (0,12 euros la page).

ATTENTION : Pour créer un compte en ligne indispensable pour utiliser les photocopieurs et imprimantes et l'approvisionner, les coéquipiers doivent se munir de leur carte bancaire et d'un téléphone portable.

Mode d'emploi pour les photocopieurs et imprimantes :

http://biu-cujas.univ-paris1.fr/fr/reproduction_documents

- dans un bureau interne, un fax 01.44.07.80.67. Seule la réception est autorisée. Le document doit mentionner clairement le nom du destinataire et la mention « candidat à l'agrégation » pour une transmission facile.

Le site Web de la bibliothèque peut être consulté par les candidats pour des informations complémentaires ou pour se familiariser avec le catalogue de la bibliothèque : <http://biu-cujas.univ-paris1.fr/>

La chef du département des services aux publics

Gaëlle CHARRA

NB : Certains documents communicables sur place et non empruntables pourront être exceptionnellement prêtés pour une durée de 24h, sur dérogation. Cette exception ne concerne pas les collections de la salle du Patrimoine (dont les contraintes techniques de mise à disposition ne permettent pas de communication immédiate).